



DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS, RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS. LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

LUTTER CONTRE LA VIE CHÈRE

OUTRE-MER

LE DIAGNOSTIC

L'effet conjugué de la faiblesse des revenus, de l'é étroitesse des marchés, de l'éloignement et des positions dominantes a fait émerger outre-mer une situation d'injustice et d'inégalité souvent résumée en deux mot : la «vie chère».

De 2009 à 2012, las de subir ces «profitations» au quotidien, les Ultramarins ont manifesté leur mécontentement envers un système global de fixation des prix opaque et peu favorable au consommateur.

Contre l'immobilisme, la résignation et le désengagement de la droite sur cet enjeu du pouvoir d'achat, la gauche a engagé, dès 2012, un plan d'action global contre la vie chère dans les territoires ultra-marins.

QUELS OBJECTIFS ?

Lutter contre les monopoles et les marges abusives en modifiant les structures et pratiques commerciales et en renforçant les instances de régulation, notamment l'observatoire des prix et des revenus et l'Autorité de la concurrence.

Mettre en place les conditions d'une concurrence effective en mettant fin aux exclusivités accordées aux agences de marques et en encourageant les circuits courts de distribution pour réduire les prix des produits et des services.

Permettre aux consommateurs ultramarins d'accéder à des produits de consommation courante à des tarifs plus justes par la mise en œuvre du dispositif innovant du «bouclier qualité-prix» (BQP).

QUELLE MÉTHODE ?

Une concertation avec les acteurs de la vie économique, syndicale, associative, sociale et les élus locaux, relayée par les préfets au niveau local.

Une contribution ouverte en ligne sur le site du ministère des outre-mer.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Le 15 novembre 2012, la loi relative à la régulation économique Outre-mer est l'une des premières lois promulguées du quinquennat. Certaines dispositions de la loi d'actualisation du droit des Outre-mer du 14 octobre 2015 viennent la compléter.

LE SENS DE NOTRE ACTION

Pour faire progresser la justice sociale et déverrouiller les blocages structurels du marché qui freinent le développement économique outre-mer, le candidat François Hollande a fait de la lutte contre la vie chère l'un des principaux engagements de sa campagne.

La feuille de route du Gouvernement depuis 2012 est donc claire : agir sur les structures mêmes des économies outre-mer pour améliorer durablement le pouvoir d'achat de nos compatriotes et lutter contre les situations de rente, principal facteur de vie chère.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les 2,6 millions de Français des départements et des territoires d'outre-mer, et en particulier les plus défavorisés.

ÉLÉMENTS CLÉS

- ▶ **RENFORCEMENT DE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE** qui peut désormais sanctionner une situation commerciale abusive et être directement saisie par les collectivités locales.
- ▶ **RÉFORME DES MÉCANISMES DE FIXATION DES PRIX DES CARBURANTS** pour faire toute la transparence sur les prix et engager leur baisse.
- ▶ **«BOUCLIER QUALITÉ-PRIX» (BQP)** concerne une centaine de produits de consommation courante dont les prix sont renégociés chaque année pour constituer une liste de biens de première nécessité à prix abordables, notamment pour les ménages les plus modestes.
- ▶ **EXTENSION DES PRÉROGATIVES DE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE** et de l'observatoire des prix, des marges et des revenus, par exemple avec l'utilisation d'injonctions structurelles.
- ▶ **LE PLAFONNEMENT DES TARIFS BANCAIRES** interdit aux banques de pratiquer, pour les services de base, des tarifs supérieurs à la moyenne de ceux pratiqués dans l'Hexagone.
- ▶ **FIN DES FRAIS D'ITINÉRANCE TÉLÉPHONIQUES** sur les appels et SMS entre l'Hexagone et les Outre-mer.
- ▶ **POSSIBILITÉ POUR LES ASSOCIATIONS LOCALES** de mener des actions de groupe pour défendre les consommateurs ultramarins.
- ▶ **DIVISION PAR 5 DE LA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ** à Wallis et Futuna par une extension du dispositif de péréquation tarifaire ne bénéficiant jusqu'alors qu'aux 4 départements d'outre-mer.

QUELS RÉSULTATS ?

- ▶ Sur l'année 2015, les produits concernés par le panier prix qualité ont baissé de 12,61% avec des résultats particulièrement satisfaisant sur la Guadeloupe (-14,5%), St-Pierre-et-Miquelon (-12,33%) et la Martinique (-16%).
- ▶ La réforme sur les prix du carburant a permis une baisse immédiate des prix allant jusqu'à 6 cts/litre.
- ▶ 15 des 20 tarifs moyens des services bancaires sont plus bas dans les DOM que dans l'Hexagone.
- ▶ Plusieurs entreprises ont été condamnées pour des pratiques commerciales considérées comme impropres aux règles de la concurrence.

DEPUIS ?



UNE SITUATION
D'INJUSTICE ET D'INÉGALITÉ



MÉCONTENTEMENT ENVERS
UN SYSTÈME GLOBAL DE FIXATION
DES PRIX OPAQUE ET PEU
FAVORABLE AU CONSOMMATEUR

POUR QUI ?



DES DÉPARTEMENTS
ET DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER
ET EN PARTICULIER LES PLUS
DÉFAVORISÉS

OBJECTIFS



AGIR SUR LES STRUCTURES MÊMES
DES ÉCONOMIES OUTRE-MER
POUR AMÉLIORER DURABLEMENT
LE POUVOIR D'ACHAT DE NOS
COMPATRIOTES ET LUTTER CONTRE
LES SITUATIONS DE RENTE



LUTTER CONTRE LES MONOPOLES
ET LES MARGES ABUSIVES

COMMENT ?



RENFORCEMENT
DE L'AUTORITÉ
DE LA CONCURRENCE



« BOUCLIER
QUALITÉ-PRIX »
(BQP)



PLAFONNEMENT
DES TARIFS
BANCAIRES

RÉSULTATS



LES PRODUITS CONCERNÉS
PAR LE PANIER PRIX QUALITÉ
ONT BAISSÉ DE 12,61% EN
MOYENNE ET JUSQU'À 16%
EN MARTINIQUE



CONDAMNATION DE PLUSIEURS
ENTREPRISES POUR DES PRATIQUES
COMMERCIALES CONSIDÉRÉES
COMME IMPROPRES
AUX RÈGLES DE LA CONCURRENCE



15 DES 20 TARIFS MOYENS DES
SERVICES BANCAIRES SONT
DORÉNAVANT PLUS BAS DANS LES
DOM QUE DANS L'HEXAGONE